RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE

LIGUE AURA BADMINTON

SAISON 2024/2025

Nom du tournoi :	1er Ain'fterwork de Mixte de Prévessin
N° de dossier Poona :	2402098
Club ou comité organisateur du tournoi :	Badminton Gessien
Lieu de la compétition :	Gymnase Saint-Simon, 500 Route de Saint-Genis 01280 Prévessin Moëns

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Rencontre Promobad

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétititon jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Le niveau géographique de la compétition est : Régional / Ligue

2) La compétition se déroule du : 29/10 2024 au 29/10 2024

3) Dans : 1 salle(s) et sur 7 terrains

Salle 1 = terrains

Salle 2 = terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : VIOLET Jérôme

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à D8 inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH non	DD non	Mx oui

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

9) Chaque joueur peut participer à maximum : une discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules uniques

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera individuellement ou par club ou par comité

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 25/10 2024

Le nombre maximum de joueurs sera de 64 pour l'ensemble de la compétition

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date d'inscription
Critère 2 - Date de paiement

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :	
lien BadNet :	https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=26109
adresse postale :	

15) Le joueur devra être licencié à la date du tirage au sort

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau	7	2 tableaux		3 tableaux	
Par équipes					

17) Le paiement se fera individuellement ou par club ou par comité

18) Le paiement est à effectuer en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous

https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=26109

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	26/10	2024
La confection des tableaux sera effectuée le :	26/10	2024
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH	

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription.**
Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse…) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur…).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REMPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En cas de forfait de l'un des membres d'une paire, le joueur défaillant ne peut être remplacé que par un joueur inscrit au tournoi, avec priorité à ceux qui figurent en liste d'attente. Ces remplacements respectent l'article 3.2.5 du règlement Général des Compétitions.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera	Yonex AS20
Le volant de référence plastique sera	Yonex Mavis 600

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage et par officiels

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain**.

30) Les feuilles des matchs	ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe	À remettre une fois au service et faute en jeu
Pour tout volant touchant une structure amovible	À remettre au service comme en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Les volants sont à la charge des joueurs.